



Volontariat franco-allemand pour les jeunes en établissement scolaire

publié le 09/12/2020 - mis à jour le 28/01/2025

Informations communes aux académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers

Descriptif :

Pour s'engager et travailler dans un établissement scolaire en Allemagne

Pas encore de plan pour l'année à venir ? Vous avez envie de bouger ? Vous aimeriez vous engager, tout en améliorant votre allemand ? Alors, déposez votre candidature pour un Volontariat Franco-Allemand (VFA) dans un établissement scolaire en Allemagne !



Volontariat franco-allemand // Deutsch-Französischer Freiwilligendienst (Video Youtube)

Le volontariat démarre début septembre et dure 10 mois.

Vous souhaitez élargir votre horizon et vous voulez relever de nouveaux défis ? Mais vous craignez cependant de ne pas être à la hauteur pour faire un séjour de plusieurs mois en Allemagne ?

Nos quatre formations tout au long de l'année vous aideront à vous familiariser avec votre nouvel environnement. L'encadrement est assuré par une équipe franco-allemande et vous retrouverez régulièrement d'autres volontaires de France et d'Allemagne. En une année seulement, vous pourrez faire de nouvelles rencontres, voyager et améliorer vos compétences linguistiques et interculturelles.

Conditions

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Résider en France depuis au moins un an (débutants parfois acceptés) ou avoir la nationalité française.
- Avoir un niveau d'allemand équivalent à A2/B1 ou plus

- **Ouverture des candidatures** : décembre de l'année précédant votre départ.
- **Clôture des candidatures** : courant avril de l'année de votre départ. N'hésitez pas à postuler même

si la date limite est dépassée. L'OFAJ étudiera les possibilités.

► [Inscriptions](#)

Vous trouverez également des informations complémentaires sur le site internet du [Volontariat franco-allemand de l'OFAJ](#).

Contact

volontariat@ofaj.org

► [Instagram](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.